



La notice de médicament : un moule-matrice textuel

Leila Hosni

Université de Tunis, Tunisie

hosni_leila@yahoo.fr

<https://orcid.org/0000-0001-7164-010X>

Reçu le 14-10-2025 / Évalué le 20-11-2025 / Accepté le 02-12-2025

Résumé

« Notice de médicament », « Notice : information de l'utilisateur », etc. sont toutes des dénominations qui réfèrent à un guide médico-pharmaceutique, visant à spécifier les caractéristiques d'un médicament. Ce genre de document est un corpus « riche » qui mérite d'être étudié, aussi bien au niveau de la forme (« un moule ») qu'au niveau du contenu (il associe la langue générale à la langue de spécialité pour former un tout cohérent). C'est dans ce sens que nous nous proposons de rendre compte de certains aspects qui, à notre connaissance, n'ont suscité l'intérêt d'aucune autre étude linguistique. Il s'agit d'appliquer une analyse prédicative sur un ensemble de notices, que nous considérons comme « des récits » ; mais des récits dont la particularité consiste dans leur « structure ». Une notice de médicament est donc « un moule-matrice », dans lequel est versé ce type de discours spécialisé.

Mots-clés : discours spécialisé, moule-matrice, notice de médicament, récit, analyse prédicative

The medication information leaflet: a textual mold-matrix

Abstract

"Medication package leaflets", "Package leaflet: information for the user", etc. – all these terms refer to a medico-pharmaceutical guide intended to specify the characteristics of a drug. This type of document is a "rich" corpus worthy of study, both in form (a "mould") and content (it combines general language with specialized language to form a coherent whole). It is in this sense that we propose to highlight some aspects which, to our knowledge, have not attracted the interest of any other linguistic study. Our aim is to apply a predicative analysis to a set of leaflets, which we consider as "narratives" – but narratives whose particularity lies in their "structure". A medication package leaflet is therefore a "mould-matrix", into which this type of specialized discourse is poured.

Keywords: specialized discourse, mould-matrix, "medication information leaflet", narrative, predicative analysis

Introduction

« La langue spécialisée » a fait l'objet de plusieurs études (Harris, 1988 ; Lerat, 1995, 1997 ; Condamines, 1997, etc.) qui rendent compte de sa particularité par rapport à la langue générale. Cette particularité réside au niveau lexical, syntaxique, etc. Toutefois, « à un niveau plus global, celui du texte, les instruments linguistiques d'analyse restent très limités : la « grammaire de texte » obtient peu de résultats en dehors du traitement des anaphores ; la typologie des actes de langage manque encore de robustesse ; la notion d'environnement cognitif est nécessaire mais peu technique pour le moment, et elle relève plus de la logique que de la syntaxe proprement dite » (Lerat, 1997 : 4).

Le discours spécialisé ne présente donc pas des propriétés définitoires qui peuvent le distinguer des autres types de discours. Cela est dû, nous semble-t-il, à l'hétérogénéité des différents types de discours qui lui sont associés. De ce fait, les travaux qui lui sont consacrés sont effectués en termes de « genres » : « discours scientifiques », « discours linguistiques », « discours informatiques », etc., lesquels genres impliquent, eux aussi, des « sous-genres » (« discours médical », « discours lexicographique », etc.).

Les linguistes se sont penchés sur l'étude de ces « genres » et « sous-genres », afin d'en identifier les critères qui les distinguent les uns des autres. C'est dans ce cadre que nous nous intéressons aux « notices de médicaments » (désormais NM), ce type de discours médico-pharmaceutique.

Contrairement aux autres approches qui les traitent comme des « discours spécialisés » appartenant à un genre textuel précis (les discours procéduraux / programmeurs / régulateurs, etc.), nous les traiterons comme des « moules textuels », qui génèrent des récits, dont l'attracteur ultime (cf. *infra*) est « le produit médical ».

1. Une étude discursive de la notice de médicament

En définissant la notion de « notice », les dictionnaires s'accordent sur son caractère discursif. Il s'agit, selon le TLFi, d'un « texte bref destiné à présenter sommairement un sujet particulier », et selon le GR, d'un « bref exposé écrit (...) ». « La notice de médicaments » est donc un « discours », un type particulier de discours. Toutefois, et contrairement à d'autres types

de discours spécialisés, elle n'a pas fait l'objet de beaucoup d'études. Excepté certains travaux qui ont tenté de rendre compte de ses propriétés essentiellement formelles (ses composantes, sa structure, etc.) ; ou encore certains autres qui l'abordent d'un point de vue contrastif, à notre connaissance, elle n'a fait l'objet d'aucun travail qui puisse mettre en évidence toutes ses propriétés linguistiques. Adam (2001) s'est tout simplement contenté de la citer, comme étant un « texte », qui appartient à un genre textuel, impliquant un flottement terminologique.

1.1. La NM : flottement terminologique

À la classe des textes injonctifs correspond un ensemble de supports textuels, qui servent à accompagner plusieurs types de produits (médicaux, supports électroniques, etc.). Leur rôle consiste à « conseiller » / à « guider » l'utilisateur. Ce sont, selon l'appellation d'Adam (2001), des textes qui « disent de / comment faire ». Il s'agit, par conséquent, d'une sorte de « mode d'emploi », dont la source est « le producteur du produit » et le destinataire est le « consommateur ». Nous en citons, à titre d'exemple, les « guides et notices de montage », « les contrats », « les manuels de savoir-vivre », etc.

La diversité de ces documents a donné lieu à une diversité de dénominations. Bien qu'ils partagent le même objectif (guider / conseiller), ces textes se distinguent l'un de l'autre, par un ensemble de propriétés, aussi bien sur le plan de la forme que sur le plan du contenu. Certains linguistes parlent, en effet, de « textes régulateurs » (Mortara Garavelli, 1988), d'autres de « textes programmeurs » (Greimas, 1983), d'autres encore de « textes de conseil » (Luger, 1995) ou de « textes procéduraux » (Adam, 2001).

Assurant le même rôle, la NM serait donc inscrite dans ce « genre » de discours, qui ne présente pas une classe homogène. En effet, les différents textes qui le constituent n'impliquent pas tous les mêmes propriétés définitoires. Une NM n'a pas, par exemple, les mêmes caractéristiques qu'une « recette de cuisine » ou d'une « notice de montage ». C'est dans ce sens que Jean-Paul Bronckart affirme que :

S'ils sont intuitivement différenciés, les genres ne peuvent jamais faire l'objet d'un classement rationnel stable et définitif. D'abord parce que, comme les activités langagières dont ils procèdent, les genres sont en nombre tendanciellement illimité ; ensuite parce que les paramètres

susceptibles de servir de critères de classement (finalité humaine générale, enjeu social spécifique, contenu thématique, processus cognitifs mobilisés, support médiatique, etc.) sont à la fois hétérogènes, peu délimitables et en constante interaction ; enfin et surtout parce qu'un tel classement de textes ne peut se fonder sur le seul critère aisément objectivable, à savoir les unités linguistiques qui y sont empiriquement observables (Bronckart, 1997 : 138)¹.

Ce flottement terminologique ne concerne pas seulement le genre de discours auquel appartient la NM, il porte également sur la dénomination attribuée à cette dernière. Dans la littérature, nous notons, par exemple, « Notices médicales et pharmaceutiques » (Adam, 2001), « Notices pharmaceutiques » (Wone, 2023), « la notice de médicament » (Fathi-El Fakharani, 2025), etc. Même les auteurs de ces notices ne s'accordent pas sur une même appellation. Voici quelques exemples de NM², qui illustrent cette idée (voir note 2, notices de médicament, figures 1 et 2).

Une telle diversité terminologique, relative aussi bien au « genre » de discours auquel appartient la NM qu'à la notice elle-même, ne peut que témoigner d'une certaine « imprécision » et d'un certain « flou » qui caractérisent ce type de document. À ce flou terminologique s'ajoute « l'éclatement discursif », qui l'éloigne en quelque sorte de la définition standard du texte, ce dernier étant essentiellement défini par sa cohérence, laquelle cohérence est assurée par des outils linguistiques connectant les phrases, les paragraphes, etc.

1.2. La NM : un éclatement discursif

Bien qu'elle soit considérée comme « un texte », et qu'elle soit définie par son appartenance à un « genre discursif », la NM ne présente pas toutes les caractéristiques d'un texte prototypique, dans le sens où elle est construite sur la base de « rubriques » et non pas de paragraphes liés entre eux par des connecteurs.

La progression thématique de ce type de discours est assurée par « les titres » et « sous-titres ». Ces derniers jouent le rôle de connecteurs qui, ici, n'expriment pas une relation logique, mais une « addition ».

¹ Cité dans J-M. Adam (2011 : 7) et dans Adam (2001 : 14).

² Figure 1 : <https://base-donnees->

publique.medicaments.gouv.fr/medicament/66771790/extrait#tab-notice

Figure 2 : <https://www.e-compendium.be/fr/notices/download/3303?scientific=0>

L'enchaînement des rubriques est donc assuré via « un éclatement discursif », lequel, selon Wone (2023 : 3)³ « vise à faciliter la compréhension du message ». La démarche adoptée est donc au service de l'objectif même de la NM, cette dernière étant « un guide » médical, qui vise à orienter l'utilisateur du médicament.

Cet éclatement textuel est renforcé par les signes graphiques, qui, d'une part, mettent en relief les titres et les sous-titres, et d'autre part permettent d'énumérer certaines caractéristiques du médicament :

- Les tirets / les points⁴ (voir note 4, figure 3) ;
- Le soulignement et / ou la majuscule⁵ (voir note 5, figure 4)
Rubrique 1. QU'EST-CE QUE PARACETAMOL AHCL 1 g, comprimé effervescent ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?
- Les tableaux⁶, servant à « résumer », « synthétiser » ou « énumérer » (voir note 6, figure 5) ;
- Etc.

Malgré cet éclatement discursif, la NM demeure un texte cohérent. Tous les éléments contribuant à cette « fragmentation » permettent, en effet, de le structurer et d'en faire, par conséquent, un « texte ». Elle nous rappelle, d'ailleurs, le discours lexicographique relatif aux médicaments qui sont définis par leur « posologie », « contre-indications », « compositions », etc. dans la base de données « Vidal », cette plateforme qui présente, entre autres, la monographie des différents médicaments. Si toutes les NM du corpus partagent le même « genre » discursif et si elles présentent, toutes, cet éclatement discursif, nous ne pouvons pas affirmer qu'elles partagent la même structure générale. Certaines sont monolingues, donnant lieu à un seul texte ; et d'autres sont plutôt bilingues ou trilingues, donnant plutôt lieu à deux ou trois textes.

³ Version numérique.

⁴ Figure 3 : https://www.teriak.com/Fr/produits_108_6_D4 Rubrique. *Quelle est sa composition ?*

⁵ Figure 4 : <https://agence-prd.ansm.sante.fr/php/ecodex/notice/N0442090.htm>

⁶ Figure 5 : <https://www.sanofi.fr/assets/dot-fr/pages/docs/notre-science/nos-produits-et-medicaments-de-sante/mesures-additionnelles-de-reduction-des-risques/toujeo-guide-patient-new.pdf> (Tableau page 2).

1.3. La NM : entre mono- et plurilinguisme

Contrairement aux NM françaises qui ne sont rédigées qu'en français, destinées ainsi à des utilisateurs francophones, les NM des médicaments produits dans des laboratoires tunisiens sont rédigées en deux langues au moins (français et arabe). Elles sont parfois même trilingues : au français est ajoutée une version anglaise de la notice. Ce plurilinguisme témoigne d'une diversité linguistique au sein de la société tunisienne. Certains consommateurs sont monolingues ; d'autres sont bi- ou trilingues. Faute d'espace, nous nous contentons d'illustrer cette idée avec un extrait de cette notice bilingue⁷ (voir note 7, figure 6).

Dans son article « Le discours spécialisé : le cas des prospectus » (2005), A. Hamza s'est intéressé à la traduction de la métalangue médicale dans les NM. Ce traitement métalinguistique met l'accent sur les difficultés auxquelles se heurtent les traducteurs de ce genre de texte. Selon l'auteur, ces difficultés sont essentiellement liées à « la complexité de l'opération de traduction à travers le transfert de la terminologie médicale d'une langue de départ ou langue source (L1 : le français) dans une langue d'arrivée ou langue cible (L2 : l'arabe) » (p. 47). Les solutions pour lesquelles opte le traducteur sont essentiellement « la translittération » :

Composition chimique de SULFATRIM

- Sulfaméthoxazole → [su:lfa:mtu:ksa:zu:l]
- Trimethoprime → [tRi:mtu:bRi:m]
- Parahydroxybenzoate de méthyle → [ba:Ra:(h)i:dRu:ksi:binzuwa:t miti:l]⁸

et « le calque » :

- Excipient aromatisé → [siwa:g(h)un muattaRun]
- Insuffisance hépatique → [kusu:Run kabiðijun]⁹

Associée aux différents travaux qui ont traité les aspects linguistiques de la NM, cette étude contrastive permet de donner une vue d'ensemble sur un discours spécialisé dont :

⁷ Figure 6, Notice bilingue : https://www.teriak.com/Fr/produits_108_6_D72

⁸ Ces exemples sont cités dans Hamza (2005)

⁹ *Ibidem*.

- le genre demeure indéterminé, ce qui remet en question cette classification en termes de genre (Adam, 2001 et 2017) ;
- la structure fragmentée donne lieu à un « éclatement textuel » (Wone, 2023) ;
- la traduction demeure une tâche difficile, voire « impossible » (Hamza, 2005).

Malgré leur diversité, ces approches n'offrent pas une étude « complète » des NM. Elles insistent plutôt sur les « imprécisions » et « le flou », liés à l'identification du genre, d'une part et aux difficultés de traduction de l'autre. Dans le cadre d'une analyse prédicative, ces problèmes pourraient être résolus, voire dépassés : la NM y serait définie comme un type particulier de « récit » ayant la configuration d'un « moule-matrice textuel ».

2. La notice de médicament : un récit

« On entend par récit tout enchaînement prédicatif constituant un texte fini (...) » (Mejri, Mizouri, 2023 : 20), l'enchaînement prédicatif étant « la concaténation d'au moins deux prédicats » (Mejri, Gishti, 2022 : 37).

À cette définition obéit la NM. Comme tout récit, elle est également :

- fondée sur la structure Déterminé (*Dé*) – Déterminant (*Dã*) ;
- constituée d'« empan ». L'empan est défini par Mejri et Mizouri (2023 : 22) comme « une unité de mesure textuelle fondée sur la présence d'un attracteur dominant » ; c'est-à-dire d'un prédicat hiérarchiquement supérieur vers lequel convergent tous les prédicats du récit.
- prise en charge par un modalisateurs M.

2.1. La NM : une structure Dé – Dã

« (...) tout texte est, en définitive, un récit répondant à la structure globale : Dé (s) / Dã (s) [Déterminé (s) / Déterminant (s)] » (Mejri, Mizouri, 2023 : 15). Toutes les notices du corpus sont donc considérées comme « des récits », structurés sur la base de cette dualité. Elles sont, en effet, constituées d'un même Dé, à savoir le nom du médicament, objet de la

notice, et d'un ensemble de *Dã*, qui réfèrent à l'ensemble des caractéristiques de ce produit. La notice suivante¹⁰ (voir note 10, figure 7, Exemple de notice médicale) est constituée d'un *Dé*, à savoir « Coparamol Adultes » et de plusieurs *Dã*, qui rendent compte de ses différentes propriétés médico-pharmaceutiques (*composition, précautions d'emploi, mode d'emploi et posologie*).

La particularité de la NM par rapport à d'autres types de récits, c'est qu'elle présente une relation *Dé- Dã* plus ou moins complexe, dans la mesure où, en réalité, elle n'en présente pas une, mais plusieurs. L'ensemble des rubriques s'emboîtent dans une hiérarchie permettant d'avoir plusieurs déterminés suivis de leurs déterminants. À l'intérieur de chaque NM, chaque empan est donc fondé sur cette relation de hiérarchie. Le *Dé* « Mode d'emploi et posologie » a pour *Dã* « Voie orale. Les comprimés sont à avaler avec un vers d'eau... » ; et au *Dé* « Propriétés » correspondent les *Dã* « Antalgique périphérique et Antalgique opioïde ».

Cette relation structurante de la notice est renforcée par une autre relation, contribuant à la cohérence de ce type de discours : la relation endophorique. Le *Dé* (le nom du médicament) assure, en effet, une relation cataphorique dans la mesure où, tout en étant un *Dé*, il encapsule tous ses *Dã*, ces derniers étant également des prédicats virtuels qu'il renferme et qui sont, par conséquent, actualisés selon le contexte. Formant un réseau prédictif, tous ces prédicats convergent vers ce *Dé*-cataphorique, pour en faire « l'attracteur ultime » du texte (cf. *supra*).

À cette relation cataphorique s'ajoute une relation anaphorique établie entre les *Dé* des différents empan et le *Dé* hiérarchiquement supérieur (le nom du médicament). Il s'agit d'anaphores inférées, ces dernières étant définies dans Hosni (2023 : 104) comme : « une relation établie entre des prédicats impliqués dans un enchaînement prédictif donné comportant au moins un prédicat virtuel commun ». Ce prédicat est, ici, « médicament ».

Sans pour autant être suffisantes, la relation *Dé- Dã*, d'une part, et la relation endophorique, de l'autre, confirment notre constat de départ : la NM est un récit. Sa structuration et sa cohérence sont interprétées dans le

¹⁰ Figure 7, Exemple de notice médicale : <https://www.labosalem.dz/notices/coparamol-20400mg.pdf>

cadre d'un enchaînement prédicatif phrastique, micro-empanique et empanique.

2.2. NM : une concaténation d'empans

Les différentes rubriques de la NM sont des empans. Leur mode d'enchaînement présente, toutefois, une particularité par rapport à d'autres types de récits. Cette particularité réside au niveau de l'interprétation de l'attracteur médian (le prédicat hiérarchiquement supérieur vers lequel convergent les prédicats d'un empan), généralement fondée sur « la paraphrase résomptive¹¹ », qui permet de l'inférer. Dans la NM, l'interprétant ne recourt pas à ce processus : il n'infère pas ; puisque cet attracteur est explicite dans le discours, prenant la forme d'un « titre », c'est-à-dire d'un *Dé-cataphorique*¹². Toutes les NM du corpus présentent le même enchaînement prédicatif, que nous illustrons, par exemple, par la notice¹³ de LOCAPRED 0,1 % (voir note 13, Figure 8).

Dans d'autres NM, comme PROFENID 100 mg, les empans sont constitués de micro-empans¹⁴.

L'enchaînement des empans et des micro-empans n'est pas assuré par des « méso-empans », c'est-à-dire par des marqueurs de liaisons. Leur absence n'affecte pourtant pas la cohérence de la notice. Il nous semble que cela est dû, dans ce cas, à l'actualisation des attracteurs de chaque empan et micro-empan. L'interprétant n'a pas besoin d'« inférer » un lien entre ces composants du récit. Ce lien est « explicite ». Il s'agit, en effet, d'un mode d'enchaînement très particulier : c'est l'enchaînement des « attracteurs médians » qui permet de structurer, mais aussi d'interpréter

¹¹ « (...) il s'agit d'une opération de traduction intralinguale (ou interlinguale) par laquelle on transforme le dire de l'autre dans notre propre dire en essayant d'en préserver l'intégralité du contenu » (Mejri et Mizouri, 2023 :44).

¹² Les titres des rubriques de la NM assurent une fonction ana-cataphorique. C'est dans ce sens qu'ils contribuent à la fois à la structuration et à la cohérence du texte.

¹³ Figure 8, Notice de LOCAPRED 0,1 % :

<https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/medicament/61243216/extrait#tab-notice>

¹⁴ C'est « l'unité la plus petite formant un enchaînement prédicatif de base. Il constitue à lui seul un récit, et peut prendre même la forme d'une unité monolexicale. » (Mizouri, 2021 : 261).

la NM¹⁵ (voir note 15, Figure 9). Cette idée est confirmée par Mejri et Mizouri (2023 : 19) :

Évidemment, autant de textes, autant de modes d'enchaînements. Mais il existe des constantes, sortes d'invariants, qui fixent des configurations et conduisent parfois à des normes textuelles partagées socialement. Le tout se joue au niveau du dosage dans tout texte de la part respective de l'explicite et de l'implicite dans l'organisation textuelle : plus l'explicite est important, moins la marge de l'interprétant est importante.

C'est dans ce sens, d'ailleurs, que nous avons considéré dans la section (1.2), que l'éclatement textuel qui caractérise la NM, n'est pas un indice d'incohérence textuelle. Il est, au contraire, un marqueur de cohérence, par excellence. Cette cohérence est assurée par un modalisateur : celui qui prend en charge le contenu de la NM.

2.3. La modalisation dans la NM

Comme tout récit, la NM est produite par un auteur, qui prend en charge tout son contenu prédicatif. Il s'adresse à un destinataire, à savoir l'utilisateur de la notice. Il prend en charge la valeur de vérité de ce qu'il énonce¹⁶. La modalisation, telle qu'elle est conçue dans ce type de discours, présente, toutefois, un fonctionnement différent des autres types de discours.

Dans la théorie des trois fonctions primaires, la modalisation assure le passage d'un espace langagier (la langue) à un autre (la production langagière), servant ainsi d'interface. Ce rôle est parfaitement assuré dans le cas des NM, mais il est doublé d'un autre rôle. La modalisation sert, en effet, d'interface, qui permet le passage d'une « langue spécialisée » à « un discours spécialisé », la fonction du modalisateur n'étant pas seulement d'actualiser les unités de « la langue » dans le « discours », mais aussi d'actualiser « les termes médico-pharmaceutiques » dans un discours spécialisé. C'est dans le cadre de cette fonction primaire que s'effectue le passage d'une « langue spécialisée » à un « discours spécialisé ».

Contrairement aux autres types de récits, ce passage n'est pas effectué par un modalisateur, mais par plusieurs. Ces derniers sont tous inférés, formant quatre strates, allant de « l'auteur de la NM » (M1), passant par

¹⁵ Figure 9, NM de PROFENID 100 mg, Rubrique. 4.6. Fertilité, grossesse et allaitement : <https://agence-prd.ansm.sante.fr/php/ecodex/rcp/R0428592.htm>

¹⁶ C'est pourquoi il en est juridiquement tenu pour responsable.

« les organisations sanitaires », qui évaluent sa validité scientifique¹⁷ (M2), pour arriver aux « juristes », qui évaluent, eux sa légalité¹⁸ (M3). Se superpose à ces trois modalisateurs (M4) le « spécialiste », c'est-à-dire « le chimiste », qui produit le médicament.

Considérer que la NM est un discours de vulgarisation scientifique¹⁹ vient de cette superposition de modalisateurs, M1 étant « le vulgarisant », c'est-à-dire celui qui rédige ce discours et (M4) étant le producteur du discours initial (le discours scientifique). La NM met donc en évidence un prédicat hiérarchiquement supérieur (le nom du médicament), dont certains prédicats virtuels sont actualisés (<posologie>, <composition>, etc.), et certains autres inférés. Ce sont des prédicats encapsulés qui ne peuvent être déchiffrés que par les spécialistes. Les prédicats virtuels de PROFENID 100, par exemple²⁰ (voir note 20, Figure 10, L'actualisation des prédicats virtuels de PROFENID 100 par M1) sont ainsi actualisés par (M1).

D'autres prédicats virtuels sont explicités dans le symbolisme du domaine (<propriétés chimiques> et <propriétés physiques> de la classe à laquelle appartient ce médicament (*Kétoprofen*²¹), voir note 21, Figure 11, Des prédicats explicités dans le symbolisme du domaine).

Toutes les propriétés définitoires de la NM nous mènent à considérer sa structure prédictive comme une sorte de « moule », à l'intérieur duquel on verse des enchaînements prédictifs donnant lieu à ce type de discours. La structure globale est la relation *Dé / Dã*, qui implique des relations endophoriques, structurant des « empan textuels » contenant des micro-empans. Ce moule ne présente toutefois pas « un modèle figé » de la NM, dans la mesure où on y verse plusieurs autres types de récits. La particularité de la NM réside dans le fait que ce « moule textuel » (Zhu, 2025) peut en générer d'autres.

¹⁷ Cf. *infra*.

¹⁸ Cf. *infra*.

¹⁹ Cf. *infra*.

²⁰ Figure 10, L'actualisation des prédicats virtuels de PROFENID 100 par M1, *Ibid*, Rubrique. 5.1. Propriétés pharmacodynamiques.

²¹ Figure 11, Des prédicats explicités dans le symbolisme du domaine :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/K%C3%A9toprof%C3%A8ne>, Rubrique. Propriétés chimiques et propriétés physiques

3. La NM : un ou des moule(s)-matrice(s) textuel(s) ?

En définissant la notion de « moule », L. Zhu l'a toujours liée au « figement ». Pour lui, « tout syntagme (ou phrase) figé(e) doit correspondre à un moule qui croise lexique, syntaxe et sémantique, qui prend la forme de caractères, de signes diacritiques et de ponctuation » (Zhu, 2020 : 5). Elle sert donc à « conceptualiser les modèles linguistiques des phraséologismes » (Zhu, 2016), définis par leur « fixité ».

« Moule » et « fixité » présentent donc deux concepts « complémentaires », permettant de rendre compte des phénomènes phraséologiques. Bien qu'ils impliquent une certaine « rigidité », ces deux concepts ne nient nullement « la flexibilité » et « la souplesse » de ce genre d'unités polylexicales. En avançant dans ses recherches, Zhu (2020 : 7) affirme, en effet, qu'un « moule » est « une structuration polylexicale avec comme noyau un élément figé et avec une certaine flexibilité formelle, contrairement à l'image reçue d'un moule rigide et non variable ». « La fixité » qui définit le « moule » n'est donc pas une « fixité qui fige », mais « une fixité qui produit ». Il substitue donc le concept de « moule-matrice²² » à celui de « moule », le premier impliquant une certaine flexibilité.

Dans son intervention, intitulée « Moule-matrice textuelle²³ » (2025), L. Zhu étend la notion de « Moule-matrice » au domaine textuel. Tout comme l'unité lexicale et la phrase, le texte répond à la même structuration. La NM en est un exemple. Elle est le fruit d'un « moule-matrice » qui génère d'autres « moules-matrices », structurant deux types de discours :

- Un discours spécialisé (médico-pharmaceutique),
- Un discours de vulgarisation scientifique.

²² Selon lui, « le moule » est à « la matrice » ce que « la fixité » est à « la variation, ce que « l'invariant » est à la « variation ».

²³ L'auteur a présenté ce travail dans le cadre du cycle de séminaires doctoraux « Analyses, Discours, Argumentation (ADA) : approches numériques, linguistiques, didactiques et traductologiques », organisés par les laboratoires GRAMMATICA, T&C-CoTraLIS (Université d'Artois) & CERCLL (UPVJ). La thématique de la journée, qui a eu lieu le 13 juin 2025 (vidéoconférence), est « Discours médiatiques et politiques ».

3.1. La NM : un discours spécialisé

3.1.1. Le discours spécialisé

Pour désigner le langage et le métalangage qui caractérisent un domaine de spécialité (scientifique, technique, etc.), Harris (1982, 1988) parle de « sous-langage de domaine », qu'il définit comme l'une des composantes d'une langue naturelle, ayant sa propre grammaire et son propre lexique. De ce fait, il se distingue de la langue générale.

P. Lerat (1997), quant à lui, l'appelle « langue spécialisée », qu'il considère comme un sous-système du système de la langue générale :

Comme les langues spécialisées ne sont rien d'autre que des usages spécialisés des langues naturelles, leur étude suppose la prise en compte des différents niveaux de l'analyse linguistique (1997 : 1).

C'est à partir de la nomenclature d'une « langue spécialisée » / « sous-langage » d'un domaine particulier que se construit un « discours spécialisé ». Les experts l'élaborent sur la base d'un vocabulaire spécialisé, qui s'articule dans le texte selon des règles empruntées à la langue générale, mais qui lui sont exclusivement destinées. Le lexique de ce type de discours est, par exemple, dominé par les compositions savantes. Et sur le plan syntaxique, on relève la dominance de la forme impersonnelle, des articulateurs logiques, etc. Comme tout discours spécialisé, la NM est :

- composée d'une nomenclature médicale et pharmaceutique ;
- rédigée par des « spécialistes », c'est-à-dire des scientifiques ;
- destinée, entre autres, à des spécialistes.

3.1.2. La notice de médicament : un discours médico-pharmaceutique

Si elle est considérée comme un discours spécialisé, c'est parce qu'elle obéit à l'ensemble de ces critères : son émetteur et une partie de ses destinataires sont des experts (spécialistes) ; son contenu s'articule autour d'un médicament, dont on énumère les caractéristiques dans un langage qui, sans être essentiellement spécialisé, présente pour autant certaines propriétés qui l'inscrivent dans le domaine médico-pharmaceutique.

a) Un destinataire-spécialiste

Les NM sont rédigées et diffusées par les laboratoires qui produisent le médicament. Les auteurs sont donc des experts qui en maîtrisent la composition, la posologie, les effets secondaires, etc. La version définitive de la notice ne pourrait être définitive que si elle passe par d'autres étapes à travers lesquelles elle sera finalisée (cf. *supra.*).

b) Un destinataire-spécialiste

Contrairement à ce qu'on pense, le destinataire de la notice de médicaments n'est pas exclusivement le patient. Ce document est également destiné aux experts, notamment les experts médicaux et paramédicaux. Plusieurs rubriques de la notice ne peuvent, en effet, être déchiffrées que par ces derniers²⁴ (voir note 24, Figure 12, Exemple de NM destinée aux experts) et d'autres leur sont essentiellement consacrées²⁵ (voir note 25, Figure 13, Langage spécialisé de NM).

c) Un langage spécialisé

Sur le plan lexical, la nomenclature médicale est plus ou moins dominante. Alternant avec des mots de la langue générale, elle se manifeste également à travers :

- les noms de médicaments, qui figurent généralement au début du document, pour désigner le produit médical²⁶ (Voir note 26, Figure 14 : Nom de médicament) ;
- leurs classes pharmaceutiques²⁷ (Voir note 27, Figure 15, Classe pharmaceutique de médicament) ;

²⁴ Figure 12, Exemple de NM destinée aux experts : cf. Figures 9 et 10

<https://agence-prd.ansm.sante.fr/php/ecodex/rcp/R0428592.htm>

²⁵ Figure 13, Langage spécialisé de NM : https://www.teriak.com/Fr/produits_108_6_D4
Rubrique. Quelle est sa composition ?

²⁶ Figure 14, Nom de médicament :

<https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/medicament/66771790/extrait#tab-notice>

Rubrique. Dénomination du médicament.

²⁷ *Ibid*, Rubrique. 1. QU'EST-CE QUE PROFENID 100 mg, comprimé pelliculé ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

- les noms d'autres médicaments ou classes de médicaments²⁸ (Voir note 28, Figure 16, Les noms d'autres médicaments ou classes de médicaments) ;
- les noms de maladies²⁹ : PROFENID 100 mg est, par exemple, utilisé pour « soulager les symptômes » (Voir note 29, Figure 17, Les noms de maladies) ;
- des phrasèmes médicaux (« insuffisance veineuse », « les corticostéroïdes cutanés », « impatiences du primo-décubitus », « une hypertonie oculaire », etc.). La complexité morphologique de ces syntagmes est accompagnée d'une complexité sémantique pour les non-spécialistes.

Outre le lexique, la syntaxe joue également un rôle primordial dans la structuration de ce type de discours. Il s'agit, en effet, d'une syntaxe basée sur les phrases courtes³⁰, d'où le recours systématique aux « tirets », qui marquent l'énumération (Voir note 30, Figure 18 : Syntaxe réduite).

La fréquence de ces énumérations, l'une des caractéristiques qui font la concision du discours spécialisé, n'exclut pas la présence de développements plus ou moins longs, qui, comme dans tout discours scientifique, expliquent ou explicitent ce qui est avancé³¹ (Voir note 31, Figure 19 : Développement du discours spécialisé).

Toutes ces propriétés, énonciatives, lexicales et syntaxiques, inscrivent la NM dans le cadre des discours spécialisés, et plus particulièrement dans ce que M. Petit (2010) appelle « un domaine de discours spécialisé³² », à savoir le discours médico-pharmaceutique, évoquant à la fois « les médicaments » (domaine pharmaceutique) et « les maladies » (domaine des pathologies). N'étant pas exclusivement destinées aux experts, ces notices constituent également un « discours de vulgarisation scientifique ».

²⁸ *Ibid*, Rubrique. 2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE PROFENID 100 mg, comprimé pelliculé ? Autres médicaments et PROFENID 100 mg, comprimé pelliculé.

²⁹ Figure 17, Les noms de maladies : *Ibid*, Rubrique. 1. QU'EST-CE QUE PROFENID 100 mg, comprimé pelliculé ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ? Indications thérapeutiques.

³⁰ Figure 18, *Ibid*, Rubrique. 2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE PROFENID 100 mg, comprimé pelliculé ? Personnes ayant un risque cardiovasculaire.

³¹ Figure 19, *Ibid*, Rubrique. Grossesse, allaitement et fertilité → Grossesse.

³² Pour M. Petit (2010), ce n'est qu'« en redéfinissant le discours spécialisé en termes de discours des domaines spécialisés, qu'on peut concevoir une analyse du discours qui permette de mieux éclairer les divers aspects qui fondent et manifestent le spécialisé du discours ».

3.2. La notice de médicament : un discours de vulgarisation scientifique

« La vulgarisation scientifique » (désormais VS) est « classiquement considérée comme une activité de diffusion, vers l'extérieur, de connaissances scientifiques déjà produites et circulant à l'intérieur d'une communauté plus restreinte ; cette diffusion se fait hors de l'institution scolaire-universitaire et ne vise pas à former des spécialistes, c'est-à-dire à étendre la communauté d'origine » (Authier, 1982 : 34)³³. C'est à partir de cette définition de la « vulgarisation » que nous proposons de considérer la NM comme un « discours de vulgarisation scientifique ».

Il s'agit d'un discours médico-pharmaceutique qui s'adresse également au « grand public », c'est-à-dire aux non-spécialistes qui, contrairement aux spécialistes qui maîtrisent les caractéristiques du médicament, éprouvent le besoin de mieux le connaître (posologie, effets secondaires, etc.), pour mieux l'utiliser. Considérer ces notices comme un discours de VS est donc d'abord justifié par la dualité Destinateur - Destinataire, c'est-à-dire Spécialiste - Non spécialiste. D'ailleurs, l'omniprésence de ce dernier dans le récit est le premier signe de vulgarisation. Il se manifeste à travers la deuxième personne du pluriel (le patient)³⁴ (Voir note 34, Figure 20 : Dualité spécialiste – non spécialiste),

En s'adressant à lui, on recourt à un langage simple. Même si on utilise des termes médicaux, tels que *prescription*, *corticoïdes*, *antibiotiques*, etc., il s'agit bien de termes souvent fréquents dans la langue générale. On recourt également à des « restrictions » et des « précautions » et ce, via des hypothétiques³⁵ (Voir note 35, Figure 21 : Restrictions – Précautions).

Tout en divulguant une information médico-pharmaceutique, la NM cherche à impliquer l'utilisateur du médicament. Elle présente, par

³³ Cité dans Valérie Delavigne (2007 : 21).

³⁴ Figure 20, Dualité spécialiste – non spécialiste :

<https://medis.com.tn/sites/default/files/produits/p101.pdf>

Rubrique. 2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAITRE AVANT DE PRENDRE STPALGIC 500 mg, comprimé sécable ?

³⁵ Figure 21, Restrictions – Précautions :

<https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/medicament/66771790/extrait#tab-notice>

Rubrique. 2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAITRE AVANT DE PRENDRE PROFENID 100 mg, comprimé pelliculé ? Ne prenez jamais PROFENID 100 mg, comprimé pelliculé.

conséquent, à la fois, « un discours spécialisé » et un « discours de vulgarisation scientifique ». C'est dans ce sens que nous proposons de la considérer comme un « discours d'interface », les deux limites étant « le discours purement scientifique » et « le discours de vulgarisation scientifique ».

Conclusion

C'est dans le cadre d'une analyse prédicative que nous avons pu rendre compte des différentes propriétés linguistiques d'un type de discours spécialisé. Comme tout texte, une NM est un récit, construit sur la base d'une relation *Dé – Dã*, véhiculant un attracteur ultime, composé d'empans et de sous-empans et ayant plusieurs modalisateurs. C'est un récit qui s'élabore autour d'un « médicament ».

Sa particularité réside au niveau de sa structure. Ce que la littérature considère comme « un éclatement discursif », nous le considérons, via l'analyse prédicative, comme « un moule-matrice », dans lequel est versé le récit. Il s'agit même d'un ensemble de « moules-matrices », qui se superposent pour donner lieu à un discours, à la fois « spécialisé » et « de vulgarisation ».

Bibliographie

Adam, J-M. 2001. « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? ». *Langages*, 35^e année, n°141. *Les discours procéduraux*, p. 10-27.

Adam, J-M. 2017. *Les textes types et prototypes*. Armand Colin, coll.

Authier, J. 1982. « La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation scientifique ». *Langue française*, « La Vulgarisation », p. 34-47.

Carretier, J., Delavigne, V., Fervers, B. 2010. « Du langage expert au langage patient : vers une prise en compte des préférences des patients dans la démarche informationnelle entre les professionnels de santé et les patients ». *Sciences-Croisées*, 6, p. 1-25.

Condamines, A. 1997. « Langue spécialisée ou discours spécialisé ? ». *Mélanges de linguistique offerts à Rostislav Kocourek*, Les Presses d'Alfa, p. 171-184.

Delavigne, V. 2007. Les mots des patients atteints de cancer, Socioterminologie et pratique professionnelle en santé. In : *Les langues de spécialité en question* :

perspectives d'étude et applications. 12^e journée scientifique de la CRL, Dardo de Vecchi; Claire Martinot, Nov 2007, Paris, France. p.18-32.

Fathi-El Farkharani, Ch. 2025. « Sur un discours procédural : la notice de médicament ». *Crossroads*, Vol 1. [En ligne] : https://cpjlt.journals.ekb.eg/article_421281_74ee6f8395da65f6d0c124791dbbdc4.pdf [consulté le 15 septembre 2025].

Hamza, A. 2005. Le discours spécialisé : le cas des prospectus ». *La terminologie, entre traduction et bilinguisme*, journée scientifique de formation et d'animation régionale, Hammamet 14 octobre 20014, dir. S. Mejri & Ph. Thoiron, p. 39-59.

Harris, Zellig S. 1982. *A Grammar of English on Mathematical Principles*. New-York : Publisher.

Harris, Zellig S., 1988. *Language and Information*. New York : Columbia University Press (traduction française par Amr H.Ibrahim et Claire Martinot, 2007, *La langue et l'information*. Paris : Cellule de recherche en linguistique).

Hosni, L. 2023, « Prédication et relations anaphoriques ». *Synergies Tunisie*, n° 6. *Inférence et analyse prédictive*, Ben Amor Th. et Mizouri I. (coord.), Gerflint, p. 95-108.

Lerat, P. 1995. *Les langues spécialisées*. PUF, collection Linguistique nouvelle.

Lerat, P. 1997, « Approches linguistiques des langues spécialisées », *ASp*, 15-18, p.1-10. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/asp/2926> [consulté le 15 septembre 2025].

Loffler-Laurian, A-M. 1984, « Vulgarisation scientifique : formulation, reformulation, traduction ». *Langue française*, n° 64, p. 109-125.

Mejri, S., Gishti, E. 2022. « Énoncés et phrases : variation et fixité ». *Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises*, n° 74, p. 27-48.

Mejri, S., Mizouri, I. 2023. « L'analyse prédictive : éléments méthodologiques ». *Synergies Tunisie*, n° 6, *Inférence et analyse prédictive*, Ben Amor Th. et Mizouri I. (coord.), Gerflint, p. 17-67.

Mizouri, I. 2020. *L'enchaînement polylexical : du prédicat à la polylexicalité*, Thèse de doctorat, Université Sorbonne Paris Nord.

Mortara Garavelli, B. 1988. "Tipologia dei Testi". *Lexikon der Romanistischen Linguistik* (LRL) IV, p. 157-168.

Mortureux, M-F. 1982. « Présentation ». *Langue française*, n° 53. *La vulgarisation*, p. 3-6.

Nahon-Raimondez, A-M. 2010. La phraséologie du discours médical : Discours pour le grand public ou pour le spécialiste ?. Maurice Kauffer, Gilbert Magnus. In : *Mélanges en l'honneur de Marthe Philipp*, Presses universitaires de Nancy, p. 56-70.

Petit, M. 2010. « Le discours spécialisé et le spécialisé du discours : repères pour l'analyse du discours en anglais de spécialité ». *e-Rea*, 8.1. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/erea/1400> [consulté le 15 septembre 2025].

Wone, E-H-M-Y. « Approche linguistique de la notice pharmaceutique ». *Djiboul*, n°005, Vol.2. [En ligne] : https://djiboul.org/wp-content/uploads/2023/08/Tire-a-part_17-El-Hadj-Malick-Sy-WONE.pdf [consulté le 15 septembre 2025].

Zhu, L. 2016. « Pour une notion de moule dans le figement ». *Les cahiers du dictionnaire*, n° 8, *Les mots de la méditerranée dans le dictionnaire*, p. 97-109.

Zhu, L. 2020. Défigement et moule locutionnel. In : *La phraséologie française en questions*. Paris : Hermann, p. 293-307.

Zhu, L. 2022. « Discours dictionnaire, moule phraséologique et corpus textuel. *Langages*, n° 225, p. 127-146.



© *Synergies Tunisie*, n° 8, Année 2025.

Revue du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w>

Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

<https://gerflint.com>

<https://gerflint.com/synergies-tunisie>

